

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

---

VISANT À AMÉLIORER LE DÉPISTAGE DES TROUBLES DU NEURO-DÉVELOPPEMENT,  
L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES QUI EN SONT ATTEINTES ET LE RÉPIT DE  
LEURS PROCHES AIDANTS - (N° 2457)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° 17

présenté par

M. Viry, Mme Périgault, Mme Duby-Muller, Mme Gruet, Mme Bazin-Malgras, M. Jean-  
Pierre Vigier, Mme Anthoine, Mme Louwagie, M. Boucard, M. Hetzel, M. Bony, M. Bourgeaux et  
M. Juvin

-----

**ARTICLE ADDITIONNEL****APRÈS L'ARTICLE 7, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.